PROGRAMME DE FORMATION
Formation à la conduite d'une Grue auxiliaire CACES®490
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 490

INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé:
Toute personne appelée de par ses activités à conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicules

Pré-requis:
- Etre âgé de 18 ans minimum
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

Moyens matériels :
Une grue auxiliaire.
Une salle de cours équipée et le matériel nécessaire à la réalisation du programme.

Moyens humains et pédagogique :
Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques.
Un formateur possédant une expérience en conduite et ayant reçu une formation spécifique.
Un testeur certifié COFRAC

Durée:
Initiale : 4 jours soit 28 heures (1 journée de théorie, 2 journées de pratique et 1 journée d'évaluation finale)
Expérimenté / Recyclage: 3 jours soit 21 heures (1 journée de théorie, 1 journée de pratique et 1 journée d'évaluation finale)
recyclage : 2 jours soit 14 heures (1 journée de théorie, pas de pratique et 1 journée d'évaluation finale)
*avec présentation obligatoire d'une attestation de pratique pour justifier l'absence à la formation pratique.
Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable de conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicules.

CONTENU DE LA FORMATION :
PROGRAMME

Partie théorique :

- Connaître la réglementation et les textes de la sécurité sociale.
- Expliciter les conditions pour pouvoir utiliser une grue auxiliaire.
- Citer les rôles et responsabilités de l'encadrement de chantier.
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles.
- Citer les différents organes de service et dispositifs de sécurité.
- Identifier les principaux risques lors de l'utilisation de la grue auxiliaire.
- Identifier les principaux risques liés à l'environnement.
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement et la signalisation de chantier temporaire.
- Savoir lire la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité.
- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ress

.Partie pratique :

- Vérifier l'adéquation de la grue auxiliaire à l'opération envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
- Positionner le véhicule pour la manœuvre, baliser la zone.
- Caler et mettre en place les stabilisateurs, vérifier l'horizontalité du véhicule.

- Réaliser les manœuvres de positionnement avec souplesse et précision.
- Elinguer la charge.
- Utiliser les différents dispositifs de porte-charge.
- Effectuer les différents mouvements décomposés en positionnant la charge à un endroit précis visible.
- Effectuer les différents mouvements synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible.
- Maîtriser le balancement de la charge.
- Prendre et poser la charge en un endroit précis non visible en respectant les gestes de commandement et de communication.
- Réaliser les manœuvres de levage avec souplesse et précision.
- Remettre la grue auxiliaire en position de transport avant chaque déplacement.
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de le signaler à sa hiérarchie.
- Effectuer les opérations de maintenance de premier niveau.

Suivi et évaluation finale : 1 jour

- Tests théoriques (questionnaire) réalisés dans une salle de formation équipée. Durée : 1h30 (incluant les corrections).
- Tests pratiques (utilisation de l'engin). Durée : 45 minutes par candidat (suivant la catégorie).
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation et Carte CACES®.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.
For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme. A partir de 280€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 790€ par jour en INTRA.

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.
En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet).

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels.
Testeur certifié pour la partie test.

Modalités de validation des acquis

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité » CACES®, conforme à la Recommandation CNAMTS ®490. Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

COMPETENCES ET DEBOUCHES

Compétences Visées / Attestées

Réaliser les manœuvres en toute sécurité suivant la règlementation,
Assurer l'entretien quotidien des grues de chargement,
Rendre compte des anomalies constatées.

Certifications

Délivrance d'un certificat CACES® en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests finaux.
Le CACES® R490 est valable 5 ans.
Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE
Grues de chargement : RS5118
Certificateur BUREAUVERITAS date originale de certification : 6 janvier 2002 - Valable jusqu'au : 05 janvier 2026

Perspectives

- Livreur de matériaux,
- Chef de chantier.
- Conducteur(trice) de grues de chargement,
- Grutier de grues de chargement,

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21- actualisé le 15/12/22- act le 07/02/24 actualisé le 01/04/26